

États financiers du

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global, les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 30 mars 2026

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	4 504 930 \$	6 050 143 \$
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	238 445 152	109 215 707
Intérêts et dividendes à recevoir	2 489 665	1 290 101
Autres débiteurs	259 464	215 749
Charges payées d'avance	22 312	43 428
Souscriptions à recevoir	757 750	32 231
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	2 301 063	30 568
	<u>248 780 336</u>	<u>116 877 927</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	29 233 027	13 828 792
Moins-value latente des contrats à terme de gré à gré (notes 2 et 6)	97 358	1 674 703
Rémunération au rendement à payer (note 3)	295 002	495 732
Intérêts et dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	143 778	173 386
Créditeurs et charges à payer	99 096	87 210
Autres créditeurs	52 435	63 897
Frais de gestion à payer (note 3)	126 859	47 869
Rachats à payer	22 311	8 451
Créditeurs liés aux placements achetés	—	89 701
	<u>30 069 866</u>	<u>16 469 741</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>218 710 470 \$</u>	<u>100 408 186 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	96 367 561 \$	62 202 776 \$
Catégorie F	104 952 023	28 543 913
Catégorie F (\$ US)	4 902 359	1 678 570
Catégorie G	9 730 420	5 647 776
Catégorie G (\$ US)	1 107 489	392 417
Catégorie I	1 650 618	1 942 734
	<u>218 710 470 \$</u>	<u>100 408 186 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie C	8 355 721	5 286 805
Catégorie F	8 735 734	2 342 235
Catégorie F (\$ US)	295 613	96 143
Catégorie G	847 474	482 198
Catégorie G (\$ US)	70 329	23 672
Catégorie I	146 825	167 079

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la situation financière (suite) Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	11,53 \$	11,77 \$
Catégorie F	12,01	12,19
Catégorie F (\$ US)	16,58	17,46
Catégorie G	11,48	11,71
Catégorie G (\$ US)	15,75	16,58
Catégorie I	11,24	11,63
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	12,09	12,12
Catégorie G (\$ US) (en \$ US)	11,48	11,51

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

Gestionnaire
NewGen Asset Management Limited

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
Produits		
Dividendes	1 952 122 \$	2 673 640 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	12 634 441	3 739 278
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	7 013 388	5 729 629
Perte nette réalisée sur les dérivés	(842 041)	(1 535 469)
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(6 693 394)	4 609 114
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	3 847 840	(1 841 874)
Autres produits	45 236	9 730
	<u>17 957 592</u>	<u>13 384 048</u>
Charges		
Rémunération au rendement (note 3)	2 389 899	1 847 576
Frais de gestion (note 3)	1 888 187	585 788
Intérêts et frais d'emprunt	953 832	696 255
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	377 408	128 198
Charges d'exploitation	276 723	164 358
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	193 738	180 309
Frais juridiques	109 918	50 181
Honoraires d'audit	107 157	106 864
Retenues d'impôt	23 267	28 786
Droits de garde	18 374	13 151
	<u>6 338 503</u>	<u>3 801 466</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>11 619 089 \$</u>	<u>9 582 582 \$</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	5 364 570 \$	7 581 251 \$
Catégorie F	5 603 919	1 097 638
Catégorie F (\$ US)	51 328	107 560
Catégorie G	434 814	420 660
Catégorie G (\$ US)	20 525	9 633
Catégorie I	143 933	365 840
	<u>11 619 089 \$</u>	<u>9 582 582 \$</u>
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)		
Catégorie C	0,77 \$	1,77 \$
Catégorie F	0,81	1,65
Catégorie F (\$ US)	0,22	4,23
Catégorie G	0,62	1,58
Catégorie G (\$ US)	0,31	3,96
Catégorie I	1,02	2,30

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
2025							
Catégorie C	62 202 776 \$	49 309 601 \$	(18 988 876) \$	(7 382 945) \$	5 862 435 \$	5 364 570 \$	96 367 561 \$
Catégorie F	28 543 913	104 560 630	(32 420 829)	(7 438 195)	6 102 585	5 603 919	104 952 023
Catégorie F (\$ US)	1 678 570	4 503 867	(1 287 409)	(313 777)	269 780	51 328	4 902 359
Catégorie G	5 647 776	4 688 781	(978 933)	(637 665)	575 647	434 814	9 730 420
Catégorie G (\$ US)	392 417	736 394	(25 626)	(73 938)	57 717	20 525	1 107 489
Catégorie I	1 942 734	224 879	(654 589)	(193 172)	186 833	143 933	1 650 618
	<u>100 408 186 \$</u>	<u>164 024 152 \$</u>	<u>(54 356 262) \$</u>	<u>(16 039 692) \$</u>	<u>13 054 997 \$</u>	<u>11 619 089 \$</u>	<u>218 710 470 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont chiffrés respectivement à 1 476 452 \$ et à (1 476 452) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
2024							
Catégorie C	31 251 163 \$	40 721 732 \$	(16 366 507) \$	(4 744 552) \$	3 759 689 \$	7 581 251 \$	62 202 776 \$
Catégorie F	82 120	27 717 306	(231 595)	(744 663)	623 107	1 097 638	28 543 913
Catégorie F (\$ US)	211 261	1 595 897	(230 396)	(50 598)	44 846	107 560	1 678 570
Catégorie G	1 183 887	4 241 358	(173 480)	(266 430)	241 781	420 660	5 647 776
Catégorie G (\$ US)	1 500	382 014	—	(4 486)	3 756	9 633	392 417
Catégorie I	1 538 236	444 407	(398 476)	(251 119)	243 846	365 840	1 942 734
	<u>34 268 167 \$</u>	<u>75 102 714 \$</u>	<u>(17 400 454) \$</u>	<u>(6 061 848) \$</u>	<u>4 917 025 \$</u>	<u>9 582 582 \$</u>	<u>100 408 186 \$</u>

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se sont chiffrés respectivement à 106 733 \$ et à (106 733) \$.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 619 089 \$	9 582 582 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(7 013 388)	(5 729 629)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	6 693 394	(4 609 114)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	(3 847 840)	1 841 874
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(1 199 564)	(773 638)
Augmentation des autres débiteurs	(43 715)	(203 600)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	21 116	(18 428)
Diminution des débiteurs liés aux placements vendus	–	2 076 185
(Diminution) augmentation de la rémunération au rendement à payer	(200 730)	336 925
(Diminution) augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(29 608)	143 844
Augmentation des créditeurs et charges à payer	11 886	19 947
(Diminution) augmentation des autres créditeurs	(11 462)	43 499
Augmentation des frais de gestion à payer	78 990	34 488
Diminution des créditeurs liés aux placements achetés	(89 701)	(996 033)
Produit de la vente de placements	1 001 933 077	873 994 283
Achat de placements	(1 115 403 179)	(927 276 189)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(107 481 635)	(51 533 004)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	161 822 181	75 216 919
Montant payé au rachat de parts rachetables	(52 865 950)	(17 323 875)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(2 984 695)	(1 144 823)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	105 971 536	56 748 221
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(1 510 099)	5 215 217
Perte de change sur la trésorerie	(35 114)	(189 964)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 050 143	1 024 890
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 504 930 \$	6 050 143 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	732 445 \$	351 443 \$
Intérêts reçus	11 488 610	2 938 130
Dividendes versés	345 858	127 802
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 875 122	2 672 363

*Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements Au 31 décembre 2025

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
34 700	Brompton Energy Split Corp., actions privilégiées, 8 %	363 900 \$	364 350 \$	0,17
55 000	Canso Credit Income Fund	874 617	871 750	0,40
314 900	ECN Capital Corp., actions privilégiées, 6,25 %	8 105 846	8 130 718	3,72
14 000	North American Construction Group Ltd.	256 213	276 640	0,13
708 758	Fonds de revenu mensuel bonifié PIMCO	6 545 080	6 385 910	2,92
323 100	Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 %	4 866 371	5 395 770	2,47
157 200	Le Fonds Ether	12 631 243	9 982 200	4,56
82 500	TransAlta Corp., actions privilégiées, 5 %	2 070 254	2 121 900	0,97
61 595	TransAlta Corp., actions privilégiées, 6,773 %	1 554 227	1 605 782	0,73
		<u>37 267 751</u>	<u>35 135 020</u>	<u>16,07</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
11 000 000	Obligation du gouvernement canadien, 1,50 %, 1 ^{er} juin 2026	10 951 550	10 965 350	5,01
8 061 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 7 %, 30 juin 2028	8 303 405	8 363 288	3,82
8 350 000	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030	10 227 967	10 624 624	4,86
1 924 000	DIRTT Environmental Solutions, 6 %, 31 janv. 2026	1 791 068	1 932 562	0,88
3 649 000	DIRTT Environmental Solutions, 6,25 %, 31 déc. 2026	3 230 695	3 600 833	1,65
29 285 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 ^{er} mars 2026	28 919 063	28 260 025	12,92
7 000 000	Dye & Durham Ltd., 6,50 %, 1 ^{er} nov. 2028	6 490 124	5 805 450	2,65
292 000	ECN Capital Corp., 6 %, 31 déc. 2026	291 917	292 745	0,13
208 000	ECN Capital Corp., 6,25 %, 31 déc. 2027	208 250	209 300	0,10
9 000 000	MDA Space Ltd., 7 %, 23 déc. 2030	9 000 000	9 085 140	4,15
6 600 000	Obsidian Energy Ltd., 8,125 %, 3 déc. 2030	6 604 875	6 709 230	3,07
7 000 000	Empire Life Insurance Co., 6 %	7 014 000	7 063 070	3,23
		<u>93 032 914</u>	<u>92 911 617</u>	<u>42,47</u>
Actions américaines				
67 741	Babcock & Wilcox Enterprises Inc., actions privilégiées, 6,50 %	2 333 005	2 285 506	1,04
71 978	Babcock & Wilcox Enterprises Inc., actions privilégiées, 7,75 %	1 922 533	1 965 471	0,90
500	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 5,75 %	9 228	9 120	0,00
10 000	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 6,375 %	199 011	195 850	0,09
921	Brookfield Property Partners LP, actions privilégiées, 6,50 %	18 595	18 442	0,01
10 000	Brookfield Property Preferred LP, actions privilégiées, 0 %	211 404	212 583	0,10
30 000	TriMas Corp.	1 322 521	1 458 590	0,67
13 556	Victoria Gold Corp/Vancouver	574	4 648	0,00
		<u>6 016 871</u>	<u>6 150 210</u>	<u>2,81</u>
Titres à revenu fixe américains				
2 524 000	Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 ^{er} mai 2028	3 530 288	3 396 898	1,55
5 750 000	Dana Inc., 4,25 %, 1 ^{er} sept. 2030	7 836 263	7 642 759	3,49
3 000 000	Dana Inc., 4,50 %, 15 févr. 2032	4 018 911	3 953 253	1,81
74 000	Desktop Litigation Trust Note, 18,96461 % – premier rang	103 467	101 491	0,05
577 254	Desktop Metal Inc., 14,31974 %, 12 juin 2025 – troisième rang	789 510	712 533	0,33
1 442 000	Desktop Metal Inc., 6 %, 15 mai 2027	1 990 634	988 852	0,45

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 31 décembre 2025

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Titres à revenu fixe américains (suite)				
5 000 000	DISH Network Corp., 11,75 %, 15 nov. 2027	7 274 204 \$	7 140 509 \$	3,26
2 500 000	Endeavour Silver Corp., 0,25 %, 15 janv. 2031	3 497 274	3 725 611	1,70
3 445 000	Frontier Communications Holdings LLC, 8,75 %, 15 mai 2030	5 050 961	4 936 442	2,26
7 750 000	Genworth Holdings Inc., 6,78757 %, 15 nov. 2036	9 151 856	8 968 749	4,10
4 500 000	Getty Images Inc., 10,50 %, 15 nov. 2030	6 401 952	6 231 246	2,85
9 000 000	Martin Midstream Partners LP / Martin Midstream Finance Corp., 11,50 %, 15 févr. 2028	13 353 822	12 816 626	5,86
4 145 000	NOVA Chemicals Corp., 8,50 %, 15 nov. 2028	6 095 436	5 954 671	2,72
7 500 000	Oracle Corp., 3,85 %, 1 ^{er} avril 2060	6 563 719	6 304 443	2,88
3 625 000	Polaris Renewable Energy Inc., 9,50 %, 3 déc. 2029	5 200 357	5 162 401	2,36
3 000 000	Pyxus Holdings Inc., 8,50 %, 31 déc. 2027	3 764 129	3 706 671	1,69
8 000 000	SBL Holdings Inc., 6,50 %	10 635 257	10 475 298	4,79
9 000 000	TriMas Corp., 4,125 %, 15 avril 2029	12 301 840	12 029 852	5,50
		<u>107 559 880</u>	<u>104 248 305</u>	<u>47,65</u>
Total des placements détenus		243 877 416	238 445 152	109,00
Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(50 000)	Atrium Mortgage Investment Corp.	(581 441) \$	(578 999) \$	(0,26)
(17 000)	goeasy Ltd.	(2 162 904)	(2 231 930)	(1,02)
(120 000)	iShares Canadian Corporate Bond Index ETF	(2 444 725)	(2 427 600)	(1,11)
(964 566)	Purpose Ether ETF	(14 024 445)	(10 889 950)	(4,98)
(366 453)	Victoria Gold Corp.	(349 107)	(3 665)	0,00
		<u>(19 562 622)</u>	<u>(16 132 144)</u>	<u>(7,37)</u>
Titres à revenu fixe canadiens				
(460 000)	AutoCanada Inc., 5,75 %, 7 févr. 2029	(438 150)	(451 802)	(0,21)
(4 000 000)	goeasy Ltd., 6 %, 15 mai 2030	(3 803 757)	(3 812 920)	(1,74)
(2 000 000)	Mattr Corp., 7,25 %, 2 avr. 2031	(2 042 500)	(2 039 060)	(0,93)
(1 017 000)	NFI Group Inc., 5 %, 15 janv. 2027	(960 716)	(1 018 668)	(0,47)
(2 632 000)	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd., 8 %, 30 juin 2029	(1 888 824)	(2 130 078)	(0,97)
		<u>(9 133 947)</u>	<u>(9 452 528)</u>	<u>(4,32)</u>
Options canadiennes				
(50 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$, 16 janv. 2026	(47 000)	(1 750)	0,00
(400 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$, 20 mars 2026	(197 000)	(118 000)	(0,05)
(450 000)	Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$, 20 févr. 2026	(236 250)	(67 500)	(0,03)
		<u>(480 250)</u>	<u>(187 250)</u>	<u>(0,08)</u>
Bons de souscription canadiens				
(11)	Constellation Software Inc., 0 \$, 31 mars 2040	—	—	—

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 31 décembre 2025

Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Actions américaines			
(51 000)	Babcock & Wilcox Enterprises Inc.	(365 453) \$	(443 461) \$	(0,20)
(90 076)	FTAI Infrastructure Inc.	(741 060)	(569 516)	(0,26)
(85 000)	Invesco Senior Loan ETF	(2 476 365)	(2 448 128)	(1,12)
		<u>(3 582 878)</u>	<u>(3 461 105)</u>	<u>(1,58)</u>
	Total des placements vendus à découvert	(32 759 697)	(29 233 027)	(13,35)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	<u>(29 522)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements détenus, montant net	<u>211 088 197 \$</u>	209 212 125	95,65
	Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)		2 203 705	1,01
	Autres actifs, montant net		<u>7 294 640</u>	<u>3,34</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>218 710 470 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Annexe du portefeuille de placements (suite) Au 31 décembre 2025

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
4 mars 2026	\$ US	\$ CA	1,367840	(147 266 860) \$	(144 991 040) \$	2 275 820 \$
4 mars 2026	\$ CA	\$ US	1,367840	28 300 000	28 325 243	25 243
4 mars 2026	\$ CA	\$ US	1,367840	5 173 000	5 093 058	(79 942)
4 mars 2026	\$ CA	\$ US	1,367840	1 127 000	1 109 584	(17 416)
Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré						2 203 705 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Le Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 2 janvier 2019, et modifiée le 28 janvier 2021, le 9 février 2021 et le 19 décembre 2022. La date de constitution du Fonds est le 19 décembre 2022. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 29 décembre 2022. NewGen Asset Management Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du Fonds. Le siège social du gestionnaire est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire, le promoteur et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Les principaux courtiers et dépositaires du Fonds sont Valeurs Mobilières TD Inc. et la Banque Scotia.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité inférieure émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de capitaux propres ordinaires. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de liquidités, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 30 mars 2026.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Classement (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des dérivés, des bons de souscription et des options comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Opérations sur instruments dérivés (suite)

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de l'exercice.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de l'exercice.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

r) Trésorerie

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie qui peuvent prendre la forme de marges et de garanties.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

i) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds (suite)

- ii) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers.

3. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2025, 27 752 parts de catégorie I (2024 – 46 650 parts de catégorie I) étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 311 994 \$ (2024 – 542 432 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes à certains investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
2025					
Catégorie C	5 286 805	4 161 491	(1 598 825)	506 250	8 355 721
Catégorie F	2 342 235	8 539 927	(2 652 858)	506 430	8 735 734
Catégorie F (\$ US)	96 143	259 141	(75 758)	16 087	295 613
Catégorie G	482 198	398 816	(83 320)	49 780	847 474
Catégorie G (\$ US)	23 672	44 603	(1 564)	3 618	70 329
Catégorie I	167 079	19 083	(55 773)	16 436	146 825
2024					
Catégorie C	2 849 654	3 526 115	(1 409 918)	320 954	5 286 805
Catégorie F	7 438	2 302 605	(19 178)	51 370	2 342 235
Catégorie F (\$ US)	14 282	93 462	(14 231)	2 630	96 143
Catégorie G	109 133	367 227	(14 957)	20 795	482 198
Catégorie G (\$ US)	106	23 337	—	229	23 672
Catégorie I	140 530	38 187	(32 586)	20 948	167 079

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Valeurs Mobilières TD Inc., laquelle s'est vu attribuer la note A+, et de la Banque Scotia, à qui S&P Global Rating a attribué la note de A+.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, aux 31 décembre 2025 et 2024.

Instruments de créance par notation*	Pourcentage de la valeur liquidative	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
AAA	5,01 %	0,00 %
AA	0,00 %	0,41 %
A+	0,00 %	0,83 %
A	0,00 %	4,27 %
A-	0,00 %	0,42 %
BBB+	2,26 %	0,42 %
BBB	2,88 %	(0,05) %
BBB-	2,36 %	7,79 %
BB+	2,72 %	7,59 %
BB	13,91 %	9,04 %
BB-	5,68 %	6,59 %
B+	8,72 %	15,01 %
B	7,41 %	9,90 %
B-	4,10 %	6,51 %
CCC+	1,55 %	10,69 %
CCC	0,00 %	1,63 %
Sans notation	29,20 %	6,99 %

*Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur totale des dettes impayées du Fonds aux termes des contrats d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 112,8 % (2024 – 106,8 %) et de 145,2 % (2024 – 195,7 %) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance aux 31 décembre 2025 et 2024.

Instruments de créance* par échéance	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Moins de 1 an	45 764 048 \$	11 143 250 \$
De 1 an à 3 ans	47 363 597	36 228 358
De 3 à 5 ans	56 026 894	15 791 679
Plus de 5 ans	38 552 855	8 564 009
Exposition nette	187 707 394 \$	71 727 296 \$
Incidence en pourcentage		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	85,82	71,44

*Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 31 décembre 2025, 18,9 % (2024 – 27,3 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 9,0 % (2024 – 3,8 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 2 150 473 \$, ou 1,0 % (2024 – 2 365 962 \$, ou 2,4 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2025 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2025						
Dollar américain	(217 072) \$	2 689 105 \$	2 472 033 \$	(10 854) \$	134 455 \$	123 601 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,10)	1,23	1,13	0,00	0,06	0,06

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2024 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2024						
Dollar américain	(8 648 547) \$	8 167 072 \$	(481 475) \$	(432 427) \$	408 354 \$	(24 073) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8,61)	8,13	(0,48)	(0,43)	0,41	(0,02)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	41 285 230 \$	– \$	– \$	41 285 230 \$
Revenu fixe	–	195 357 046	1 802 876	197 159 922
Contrats à terme de gré à gré	–	2 301 063	–	2 301 063
	41 285 230 \$	197 658 109 \$	1 802 876 \$	240 746 215 \$
Passifs				
Actions ordinaires	19 589 584 \$	3 665 \$	– \$	19 593 249 \$
Revenu fixe	–	9 452 528	–	9 452 528
Options	187 250	–	–	187 250
Contrats à terme de gré à gré	–	97 358	–	97 358
	19 776 834 \$	9 553 551 \$	– \$	29 330 385 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	– \$
Achats	3 653 911
Ventes	(763 177)
Pertes réalisées comprises dans le résultat net	(7 124)
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(1 080 734)
Solde de clôture au 31 décembre 2025	1 802 876 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	27 389 820 \$	– \$	– \$	27 389 820 \$
Revenu fixe	2 356 465	79 404 689	–	81 761 154
Options	43 848	20 885	–	64 733
Contrats à terme de gré à gré	–	30 568	–	30 568
	29 790 133 \$	79 456 142 \$	– \$	109 246 275 \$
Passifs				
Actions ordinaires	3 231 315 \$	3 665 \$	– \$	3 234 980 \$
Revenu fixe	–	10 033 858	–	10 033 858
Options	350 653	209 301	–	559 954
Contrats à terme de gré à gré	–	1 674 703	–	1 674 703
	3 581 968 \$	11 921 527 \$	– \$	15 503 495 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau suivant présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 31 décembre 2025
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement à l'échéance entraînerait une baisse de 18 029 \$ de la valeur de marché.	1 802 876 \$
				1 802 876 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
4 mars 2026	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3678	5 093 058 \$	5 173 000 \$	(79 942) \$

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
4 mars 2026	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3678	1 109 584 \$	1 127 000 \$	(17 416) \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2024 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	913 840 \$	886 312 \$	27 528 \$
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	762 702	765 532	(2 830)

Catégorie G (\$ US)

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	93 484 \$	90 668 \$	2 816 \$
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	10 793	10 570	223
27 janvier 2025	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,4391	287 812	287 860	(48)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2025 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
4 mars 2026	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,3678	(144 991 040) \$	(147 266 860) \$	2 275 820 \$
4 mars 2026	\$ CA	Valeurs Mobilières TD	1,3678	28 325 243	28 300 000	25 243

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2024 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
27 janvier 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4391	(51 503 957) \$	(49 952 461) \$	(1 551 496) \$
27 janvier 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4391	(5 252 569)	(5 143 945)	(108 624)
27 janvier 2025	\$ US	Valeurs Mobilières TD	1,4391	(5 540 381)	(5 528 677)	(11 704)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Constellation Software Inc.	31 mars 2040	0,31 \$	(3) \$	– \$

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Constellation Software Inc.	31 mars 2040	0,31 \$	(3) \$	– \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	16 janv. 2026	12,00 \$	(600 000) \$
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	20 mars 2026	12,50	(5 000 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 13 \$	20 févr. 2026	13,00	(5 850 000)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
FINB BMO échelonné actions privilégiées, options de vente, 10,70 \$	17 janv. 2025	10,70 \$	37 450 \$
FINB BMO échelonné actions privilégiées, options de vente, 10,80 \$	17 janv. 2025	10,80	10 800
Banque canadienne de l'Ouest, options de vente, 50 \$	17 janv. 2025	50,00	100 000
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options de vente, 78 \$	17 janv. 2025	78,00	7 800 000
Apple Inc., options de vente, 240 \$	17 janv. 2025	240,00	3 000 000
Apple Inc., options d'achat, 240 \$	17 janv. 2025	240,00	(3 000 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	16 janv. 2026	12,00	(600 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12 \$	17 janv. 2025	12,00	(600 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	17 avr. 2025	12,50	(1 250 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	21 févr. 2025	12,50	(625 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 12,50 \$	21 mars 2025	12,50	(250 000)
Cineplex Inc., options d'achat, 14 \$	16 mai 2025	14,00	(700 000)
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF, options d'achat, 79 \$	17 janv. 2025	79,00	(7 900 000)

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
31 décembre 2025			
Catégorie C	5 364 570 \$	7 005 908	0,77 \$
Catégorie F	5 603 919	6 907 323	0,81
Catégorie F (\$ US)	51 328	228 446	0,22
Catégorie G	434 814	697 118	0,62
Catégorie G (\$ US)	20 525	65 570	0,31
Catégorie I	143 933	141 696	1,02
31 décembre 2024			
Catégorie C	7 581 251 \$	4 283 362	1,77 \$
Catégorie F	1 097 638	664 000	1,65
Catégorie F (\$ US)	107 560	25 412	4,23
Catégorie G	420 660	267 052	1,58
Catégorie G (\$ US)	9 633	2 432	3,96
Catégorie I	365 840	158 984	2,30

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

10. Impôt sur le résultat (suite)

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2025, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de néant (2024 – néant) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2024 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est présentée ci-dessous :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	5	5
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	100,00 %	100,00 %

12. Incidence du reclassement

Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers ont été reclassés à des fins de conformité avec la présentation de l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur le montant présenté de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Au cours de l'exercice, les instruments à revenu fixe ont été reclassés des instruments non monétaires vers les instruments monétaires aux fins de la présentation de l'information sur le risque de change, ce qui reflète l'évaluation à jour de leurs flux de trésorerie contractuels. Par conséquent, l'exposition au risque de change des titres à revenu fixe aux 31 décembre 2025 et 2024 est maintenant incluse dans les actifs monétaires. Ce changement n'a eu aucune incidence sur l'évaluation, la comptabilisation ou la présentation de l'actif net du Fonds.

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

12. Incidence du reclassement (suite)

En outre, certains soldes de trésorerie, de garanties et de marges qui étaient présentés auparavant au poste Sommes à recevoir du courtier ont été reclassés dans les montants comparatifs pour 2024 à titre de trésorerie, de trésorerie soumise à restrictions, de marge en trésorerie et d'opérations non réglées. Les créiteurs liés aux placements achetés et les débiteurs liés aux placements vendus connexes sont maintenant présentés séparément dans les états financiers. Le tableau suivant résume l'incidence sur les états financiers du fonds :

a) États de la situation financière

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Au 31 décembre 2024			
Trésorerie	746 \$	6 049 397 \$	6 050 143 \$
Sommes à recevoir du courtier	5 959 696	(5 959 696)	–
Actifs restants	110 827 784	–	110 827 784
TOTAL DE L'ACTIF	116 788 226	89 701	116 877 927
Passifs restants	16 380 040	–	16 380 040
Créditeurs liés aux placements achetés	–	89 701	89 701
TOTAL DU PASSIF	16 380 040	89 701	16 469 741
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	100 408 186 \$	–	100 408 186 \$

FONDS DE STRATÉGIES DE CRÉDIT NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

12. Incidence du reclassement (suite)

b) Tableaux des flux de trésorerie

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 582 582 \$	—	9 582 582 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :	(8 496 869)	—	(8 496 869)
Variation des soldes hors trésorerie :			
Sommes à recevoir du courtier	(4 936 633)	4 936 633	—
Créditeurs liés aux placements achetés	(1 085 734)	89 701	(996 033)
Actifs/passifs restants	1 659 222	—	1 659 222
Produit de la vente de placements	873 994 283	—	873 994 283
Achat de placements	(927 276 189)	—	(927 276 189)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(56 559 338)	5 026 334	(51 533 004)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	56 748 221	—	56 748 221
Augmentation/diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	188 883	5 026 334	5 215 217
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 827	1 023 063	1 024 890
Perte de change sur la trésorerie	(189 964)	—	(189 964)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	746 \$	6 049 397 \$	6 050 143 \$